

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026**  
**COMMUNE DE BRUYÈRES-ET-MONTBÉRAULT**

La réunion a débuté le 5 juin 2026 à 19h30 sous la présidence du Maire, Monsieur MONCOURTOIS Hervé.

**Membres présents :**

Monsieur BEAUDOIN Nicolas  
Madame DIDIER Christelle  
Monsieur FRANCOIS Michel - Adjoint au Maire  
Monsieur KRZYZOSIAK Pierre - Adjoint au Maire  
Madame LOISEAUX Beatrice - Adjointe au Maire  
Monsieur MONCOURTOIS Hervé - Maire  
Madame NOULET Nadine  
Monsieur PIERRET Samuel  
Madame RAGOT Megane  
Madame SAUVREZY Audrey  
Madame VERCAEMPT Annie

**Membres absents représentés :**

Monsieur LHOMME Jean-Marc Pouvoir donné à Mme VERCAEMPT Annie  
Madame MOURAIN Josiane - Adjointe au Maire Pouvoir donné à Mme LOISEAUX  
Beatrice - Adjointe au Maire  
Monsieur RAGOT Frédéric Pouvoir donné à M KRZYZOSIAK Pierre - Adjoint au Maire

**Membres absents :**

Madame TOKARSKI Marie-Pierre

Secrétaire de séance : Madame NOULET Nadine

Le quorum (plus de la moitié des 15 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

- Procès verbal du Conseil Municipal du 28/04/2026
- Choix du secrétaire
- Décisions prises par délégation du Conseil Municipal 2026\_19 - Elections sénatoriales - désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants
- Questions diverses

**- Procès verbal du Conseil Municipal du 28/04/2026**

Le procès-verbal est voté à l'unanimité

**- Choix du secrétaire**

Madame NOULET Nadine est nommée secrétaire de séance

**- Décisions prises par délégation du Conseil Municipal**

Le document transmis aux membres du Conseil Municipal n'a soulevé aucune observation.

## 2026\_19 - Elections sénatoriales - désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants

Vu le code électoral,

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction NOR/INTP/2611651C du 06 mai 2026 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et à l'établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

Vu l'arrêté préfectoral n°DCL-BRGE-2026/041 pris en date du 26 mai 2026 indiquant le nombre de délégués et de suppléants à élire dans la commune,

a/ Mr le Maire rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales

b/ Mr le Maire invite les membres du conseil à procéder à l'élection de 3 délégués et 3 suppléants, sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

c/ Mr le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes ; il s'agit de Mme NOULET Nadine, Mr KRZYZOSIAK Pierre, Mme RAGOT Mégane et Mr PIERRET Samuel.

d/ Mr le maire indique que la présidence du bureau est assurée par ses soins.

Mr le Maire demande s'il y a des listes candidates.

Une seule liste déposée :

### Délégués Titulaires

MONCOURTOIS Hervé

MOURAIN Josiane

FRANCOIS Michel

### Délégués suppléants

LOISEAUX Béatrice

KRZYZOSIAK Pierre

DIDIER Christelle

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

Nombre de bulletins : 14

Bulletins blancs ou nuls : 2

Suffrages exprimés : 12

- La liste présentée par Mr MONCOURTOIS Hervé a obtenu : 12 voix.

Mr le Maire proclame élus les candidats de la liste de MONCOURTOIS Hervé, conformément aux résultats du scrutin.

### Questions diverses

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 19h51.

Madame NOULET Nadine  
Secrétaire de séance

Monsieur MONCOURTOIS Hervé,  
Maire